



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

services départementaux d'incendie et de secours

Question écrite n° 66886

Texte de la question

M. Bernard Carayon interroge M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le nombre de victimes prises en charge par les services d'incendie et de secours au cours de l'année 2008 en région Midi-Pyrénées et par département.

Texte de la réponse

Les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) de la région Midi-Pyrénées ont effectué, au cours de l'année 2008, 132 805 interventions, soit 364 interventions par jour. Ces interventions ont concerné, pour 13 170 d'entre elles, la lutte contre l'incendie, pour 15 236 les accidents de circulation, pour 89 959 le secours à victimes et aides à personnes et pour 1 864 les risques technologiques. Au total, 71 376 victimes ont ainsi été prises en charge. Les tableaux retraçant l'ensemble des interventions des SDIS de la région Midi-Pyrénées par département et par nature et le nombre de victimes prises en charge par département seront transmis directement à l'honorable parlementaire.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66886

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 décembre 2009, page 11920

Réponse publiée le : 16 mars 2010, page 3112